

Réalisation de pavages, dallages et escaliers



Public

Salariés et chefs d'entreprise, agents de collectivités, professionnels, demandeurs d'emploi et particuliers. Etre titulaire d'un diplôme de niveau V des métiers de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts.

Objectifs

Maîtriser les termes techniques et les calculs propres aux escaliers, en vue de leur réalisation dans le respect des règles de l'art.
Maîtriser l'utilisation des matériaux et les techniques en vue de réaliser des dallages et pavages dans le respect des règles de l'art.
Maîtriser l'utilisation des matériaux et les techniques en vue de réaliser la pose de bordures et caniveaux dans le respect des règles de l'art.

Déroulé, contenu, méthodes pédagogiques

- x Mise en œuvre d'escaliers et gradines
- x Techniques de pose
- x Joints
- x Escalier de 2 ou 3 girons

Travail en équipe sur le terrain

Validé par : Attestation de formation

Durée et lieu, dates ou période

2 journées de 7h sur chantier – Prochaine session : nous contacter

S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	Jt	A

Intervenant

Daniel AMARTIN, Hugues LACKS formateurs et professionnels spécialistes en techniques de maçonnerie paysagère

Coût et financement

Possibilité de financement selon statut du candidat : Pôle Emploi (convention individuelle), VIVEA (pour les personnes en démarche d'installation et sous réserve d'éligibilité), OCAPIAT

Contacts

Responsable formation : Lauriane FLAMAND lauriane.flamand@educagri.fr

Informations administratives et financières : Sophie HAUSER sophie.hauser@educagri.fr

Céline RADIGALES celine.radigales@educagri.fr

CFPPA Savoie Bugey | Tel : 04 79 25 42 02 | www.reinach.fr

Domaine Reinach – 1031 Avenue C. Albert – 73290 La Motte-Servolex